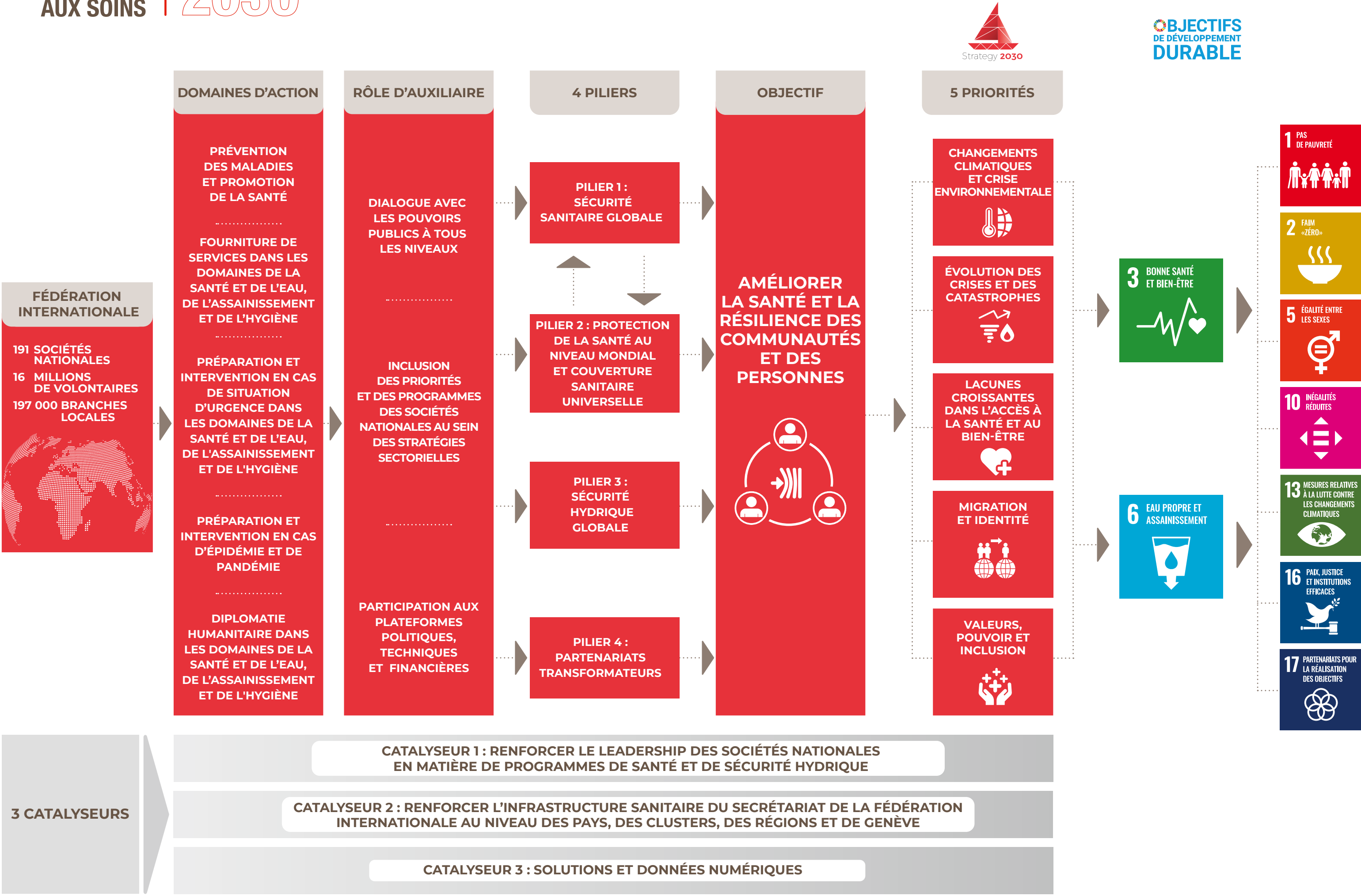


Cadre de la Fédération internationale relatif à la santé et aux soins 2030

Contribution de la Fédération internationale à l'amélioration de la santé et de la résilience des communautés et des personnes

Mise à jour en mars 2023
avec la redirection
opérationnelle de 2030



PREAMBULE

En mars 2023, une réorientation opérationnelle du Cadre de santé et de soins a été lancée. Cette réorientation opérationnelle s'est appuyée sur les résultats des exercices annuels de planification au niveau national menés par les Sociétés nationales et sur les activités d'intervention d'urgence soutenues par la Fédération Internationale depuis 2021.

La réorientation opérationnelle a été guidée par le paysage sanitaire mondial, y compris la réponse mondiale à la pandémie de COVID-19, une recrudescence des crises majeures, y compris impactant le climat et la santé, et les efforts pour mieux se préparer et répondre à la prochaine épidémie et pandémie et au manque d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, ainsi qu'à l'augmentation de la malnutrition.

La réorientation opérationnelle du cadre de santé et de soins tient compte des efforts simultanés et des recalibrages stratégiques entrepris par les gouvernements nationaux, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres organisations de santé en réponse à l'évolution du paysage sanitaire mondial. L'ampleur sans précédent de la pandémie de COVID-19 a non seulement mis à rude épreuve les systèmes de santé du monde entier, mais a également révélé les faiblesses des mécanismes de préparation et de réponse d'urgence. La pandémie a révélé des lacunes dans l'infrastructure sanitaire mondiale, et souligné l'importance de cadres robustes et adaptatifs capables de faire face à des crises sanitaires aiguës ou prolongées.

L'augmentation des épidémies au-delà du COVID-19, les agents pathogènes émergents, la résistance aux antimicrobiens et le potentiel de propagation zoonotique sont autant d'éléments qui nécessitent une approche proactive. Par cette réorientation opérationnelle, la Fédération Internationale vise à intégrer les enseignements tirés des récentes épidémies, en favorisant un cadre résilient et capable de répondre à l'évolution constante du paysage des menaces sanitaires mondiales.

Les conflits géopolitiques ont ajouté une couche de complexité aux efforts de réponse humanitaire. Les conséquences des conflits sur les infrastructures de santé, l'accès aux services essentiels et le bien-être général des populations touchées soulignent la nécessité pour la Fédération internationale d'adapter son cadre sanitaire afin de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte en temps de crise.

Les catastrophes naturelles, exacerbées par le changement climatique, sont devenues plus fréquentes et plus graves, amplifiant le fardeau humanitaire qui pèse sur les communautés du monde entier. Les inondations, les ouragans, les feux de forêt et d'autres événements liés au climat, constituent des menaces directes pour la santé publique, perturbant les systèmes de soins de santé et exacerbant les vulnérabilités existantes. Cette réorientation opérationnelle donnera la priorité aux stratégies de résilience au climat, en reconnaissant l'interconnexion entre la santé et le changement climatique. Ce faisant, la Fédération Internationale vise à renforcer la capacité des Sociétés nationales à faire face aux effets cumulés des catastrophes naturelles sur la santé.

La réorientation opérationnelle adoptera également une approche prospective des déterminants de la santé au sens large. Le changement climatique, les déterminants sociaux et les inégalités structurelles influencent considérablement les résultats en matière de santé. En reconnaissant ces facteurs et en intégrant une perspective d'équité en matière de santé, la Fédération internationale entend contribuer au programme mondial de santé en s'attaquant aux causes profondes des disparités en matière de santé et en promouvant des solutions de santé durables et inclusives.

Les gouvernements du monde entier ont reconnu la nécessité de réévaluer et d'actualiser leurs stratégies de santé à la lumière de la pandémie de COVID-19 et de l'évolution récente de la situation mondiale. De nombreux pays ont adopté une approche globale, intégrant les leçons tirées de la pandémie dans leurs politiques de santé. Il s'agit notamment de renforcer les systèmes de santé publique, d'investir dans la recherche et le développement et d'améliorer la collaboration avec les partenaires internationaux. En reconnaissant et en s'alignant sur ces stratégies nationales, la Fédération internationale cherche à compléter et à soutenir l'agenda mondial de la santé.

Cette réorientation opérationnelle réaffirme l'engagement de la Fédération internationale en faveur de la santé publique, en mettant l'accent sur les mesures préventives et en exploitant l'innovation dans la prestation des soins de santé, en favorisant un front harmonisé et unifié dans la poursuite de l'amélioration des résultats en matière de santé à l'échelle mondiale.

La réorientation opérationnelle s'aligne sur le Programme de renouveau et soutient la mise en œuvre de la Stratégie 2030 en cherchant à renforcer les capacités des Sociétés nationales à répondre efficacement aux pandémies grâce à des stratégies qui tiennent compte de la nature évolutive des maladies infectieuses et des urgences de santé publique. Dans le même temps, elle garantit une approche cohérente dans la mise en œuvre des activités de santé et de soins par 191 Sociétés nationales dans le monde, de manière rentable, innovante, transparente et responsable, par le biais d'une action communautaire.

La réorientation opérationnelle s'articule autour de quatre piliers et de trois catalyseurs.

Les quatre piliers sont les suivants :

Pilier 1: Sécurité sanitaire globale

Pilier 2: Protection de la santé au niveau global et couverture sanitaire universelle

Pilier 3: Sécurité hydrique globale

Pilier 4: Partenariats transformateurs

Les quatre piliers du cadre sont soutenus par trois catalyseurs.

Les trois catalyseurs sont les suivants :

Catalyseur 1 : Renforcer le leadership des sociétés nationales dans le domaine de la santé et de la sécurité hydrique

Catalyseur 2 : Renforcement de l'infrastructure sanitaire du Secrétariat de la Fédération internationale au niveau des pays, des clusters, des régions et de Genève

Catalyseur 3 : Solutions et données numériques

© Brad Zerivitz/Croix-Rouge américaine
La Croix-Rouge américaine travaillant aux côtés de la Croix-Rouge du Myanmar
pour préparer les communautés exposées aux catastrophes aux cyclones, inondations,
tsunamis, tremblements de terre et autres situations d'urgence.



PILIER 1 : Sécurité sanitaire globale

DOMAINES D'INTERVENTION

1

Préparation et anticipation aux épidémies et pandémies

Les Sociétés nationales s'engagent et forment des personnes dans le monde entier à la préparation et à la réponse aux épidémies. Le Secrétariat de la Fédération internationale les aide à prévenir et à détecter les épidémies et à y réagir rapidement, ce qui permet de sauver d'innombrables vies et de promouvoir des communautés plus saines.

2

Interventions en médecine d'urgence, soins préhospitaliers

Les Sociétés nationales fournissent en temps voulu des services cliniques, de santé publique, de sécurité hydrique, ainsi que des services de santé mentale et de soutien psychosocial (MHPSS) de grande qualité dans les situations d'urgence et examinent les mécanismes d'intervention d'urgence existants et la manière dont ils peuvent être optimisés.

3

Personnel de santé communautaire

Les Sociétés nationales sont soutenues par le Secrétariat de la Fédération internationale pour développer et renforcer les capacités, la formation et la supervision du personnel de santé communautaire, ainsi que les systèmes de santé à l'échelle mondiale.

4

Surveillance et dépistage

Les Sociétés nationales sont soutenues pour renforcer la surveillance de la santé publique en se concentrant sur les points suivants :

- 1) Développer la surveillance communautaire
- 2) Analyser les épidémies de façon intégrée
- 3) Développer la cartographie des risques et des dangers
- 4) Développer la détection précoce et communiquer les préoccupations éventuelles

5

Politique de santé

Les Sociétés nationales, avec le soutien du Secrétariat de la Fédération internationale, s'engagent régulièrement dans des plateformes de sensibilisation à la santé et à la santé publique, en mettant l'accent sur l'Assemblée mondiale de la santé, l'Assemblée générale des Nations unies et le Sommet mondial de la santé.

PILIER 2: Protection de la santé au niveau mondial et couverture sanitaire universelle

DOMAINES D'INTERVENTION

1

Programmes de prestation de soins de santé (en espèces ou services de prestation intégrés)

Les Sociétés nationales sont soutenues par le Secrétariat de la Fédération internationale pour parvenir à la couverture sanitaire universelle grâce à des programmes de santé intégrés et centrés sur la communauté.

2

Premiers secours, réanimation

Les Sociétés nationales acquièrent l'expertise, les connaissances et les pratiques nécessaires pour jouer un rôle de premier plan dans le domaine des premiers secours en renforçant leurs capacités au niveau des branches et au niveau national.

3

Nutrition

Les Sociétés nationales sensibilisent le public et renforcent leurs capacités internes pour mener des interventions liées à la nutrition et promouvoir les principes et les pratiques de bonne nutrition.

4

Vaccination

Les Sociétés nationales bénéficient d'un soutien pour vacciner les plus de six millions d'enfants n'ayant reçu aucune dose de vaccin dans le monde. Elles sont également soutenues pour renforcer les efforts d'éradication de la poliomyélite et pour mettre en œuvre la vaccination de routine dans de nombreux pays.

5

Soins de santé primaires et programmes : santé mentale et soutien psychosocial, paludisme, VIH, tuberculose, maladies non transmissibles, vieillissement, soins maternels et infantiles, centres de transfusion, réduction des risques, soins palliatifs, qualité/sécurité et recherche fondée sur des données probantes

Les programmes de soins de santé primaires des Sociétés nationales sont soutenus par des documents d'orientation, des formations et des boîtes à outils spécifiques à la santé.

6

Communication sur les risques et engagement communautaire

Les Sociétés nationales sont soutenues dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de programmes de communication efficaces avec le public, en faisant participer les communautés et les dirigeants locaux à aider les communautés à se préparer à répondre aux problèmes de santé actuels et d'urgence.

7

Adaptation au climat et santé des migrants

Les Sociétés nationales sont soutenues pour mettre en place une surveillance communautaire et un système d'alerte et de détection précoce en lien avec le climat. Le Secrétariat de la Fédération internationale soutient les Sociétés nationales dans la fourniture de services de santé inclusifs, adaptée et accessible aux besoins sanitaires des migrants.

PILIER 3: Sécurité hydrique globale

DOMAINES D'INTERVENTION

1

Choléra

Préparation et réponse, planification à long terme, coordination et plaidoyer. CSP (Country Support Platform).

2

Eau, Assainissement et hygiène en situation d'urgence

Préparation et réponse aux situations d'urgence et coordination.

3

Eau et climat

Systèmes de sécurité hydrique et d'eau, assainissement et hygiène adaptés au changement climatique et durables.

4

Eau aux communautés urbaine et péri-urbaines

Permettre aux communautés urbaines et péri-urbaines de répondre à leurs besoins sanitaires (Eau, assainissement et hygiène) et socio-économiques de base grâce à la sécurité hydrique.

5

Sécurité hydrique et paix

Sécurité hydrique pour des communautés pacifiques.

APPROCHES

RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ HYDRIQUE, LOCALISATION, PROGRAMMATION AXÉE SUR LE MARCHÉ ET NUMÉRISATION

PILIER 4: Partenariats transformateurs

DOMAINES D'INTERVENTION



Donateurs

Soutenir les Sociétés nationales et travailler directement avec la communauté des donateurs pour s'assurer que les fonds nécessaires sont disponibles pour répondre aux besoins des plus vulnérables en matière de santé et de sécurité hydrique.



Secteur académique

Travailler avec les institutions universitaires et de recherche pour s'assurer que les interventions en matière de santé et de sécurité hydrique sont fondées sur des données probantes, sont fondées les meilleures pratiques, et répondent aux besoins des personnes les plus vulnérables. Enfin, collaborer avec les établissements d'enseignement et de recherche pour combler les lacunes en matière de données probantes.



Organisations, sociétés, fondations et institutions de santé

Collaborer avec les agences normatives et techniques, notamment l'OMS et le CDC d'Atlanta, afin de garantir l'alignement des documents d'orientation de la Fédération internationale et leur adaptation efficace au niveau national, conformément à la politique et aux orientations internationales en matière de santé.



Sociétés nationales, centres de référence, communautés et gouvernements

Soutenir les Sociétés nationales dans leur rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, et veiller à ce que les centres de référence fournissent des orientations fondées sur des données probantes qui peuvent être adaptées au niveau national pour soutenir les interventions centrées sur la communauté.



Secteur pharmaceutique : matériel médical (formation, logistique)

Collaborer avec le secteur privé et l'industrie pharmaceutique afin de fournir aux Sociétés nationales un soutien logistique international et national, une formation au déploiement de nouveaux produits de santé, et une compréhension de l'environnement politique national en ce qui concerne le rôle que les volontaires communautaires peuvent jouer pour soutenir la mise en œuvre d'interventions sanitaires, depuis le dépistage jusqu'au traitement.



TROIS CATALYSEURS

Les quatre piliers du cadre sont soutenus par trois catalyseurs.

Ces trois facilitateurs sont les suivants :

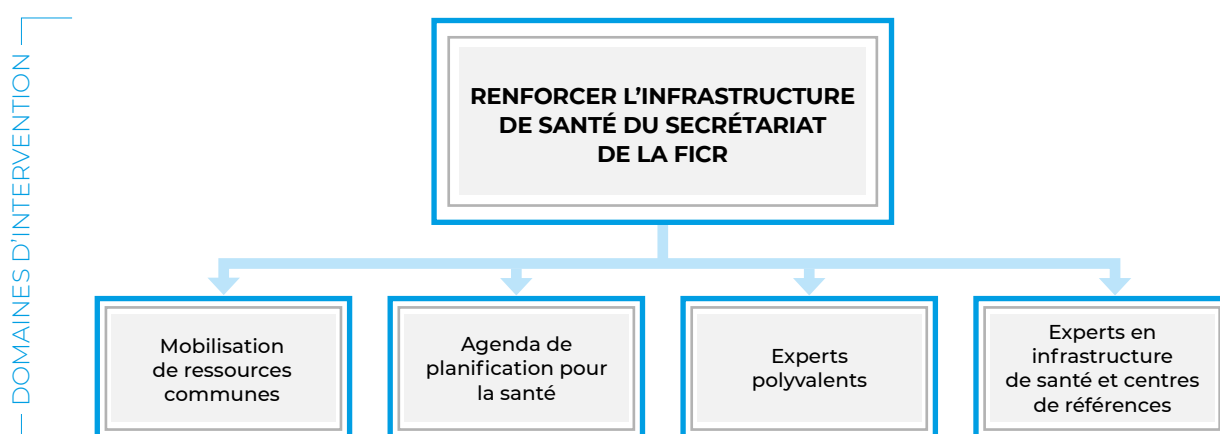
- Catalyseur 1 :** Renforcer le leadership des Sociétés nationales en matière de programmes de santé et de sécurité hydrique
- Catalyseur 2 :** Renforcer l'infrastructure sanitaire du Secrétariat de la Fédération internationale au niveau des pays, des clusters, des régions et de Genève
- Catalyseur 3 :** Solutions et données numériques



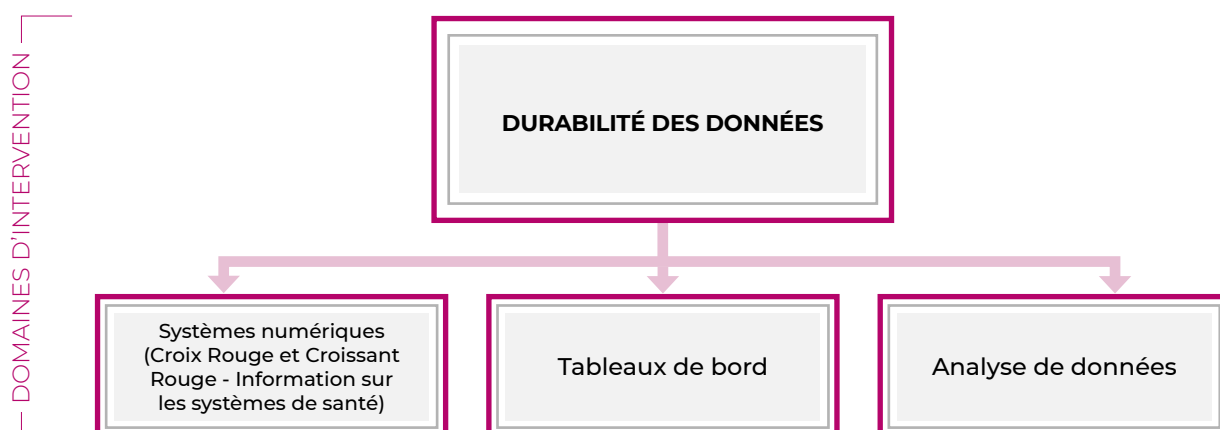
CATALYSEUR 1 : Renforcer le leadership des Sociétés nationales en matière de programmes de santé et de sécurité hydrique



CATALYSEUR 2 : Renforcer l'infrastructure de santé de la Fédération internationale au niveau des pays, des clusters, des régions et de Genève



CATALYSEUR 3 : Solutions et données numériques





Le Cadre est décrit dans les sections suivantes :

- **Section 1** présente la contribution de la Fédération internationale à la santé mondiale et aux programmes portant sur la sécurité hydrique, en soulignant l'ampleur et la portée du travail des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- **Section 2** décrit le cadre de santé et de soins.
- **Section 3** détaille la contribution des Sociétés nationales à la santé mondiale et aux programmes portant sur la sécurité hydrique.
- **Section 4** décrit les domaines d'intervention de la Fédération internationale.
- **Section 5** décrit le rôle auxiliaire des Sociétés nationales dans les domaines de la santé et de la sécurité hydrique, en tant que point d'ancrage aux stratégies politiques et aux plateformes nationales.
- **Section 6** détaille l'objectif ultime du Cadre pour la santé et les soins et le lien avec la Stratégie 2030.
- **Section 7** décrit la contribution de la Fédération internationale aux Objectifs de développement durable.

1. DÉFIS EN MATIÈRE DE SANTÉ

En moyenne, les indicateurs mondiaux de santé publique continuent de montrer des améliorations significatives en matière de santé et bien-être de nos communautés. La population n'a jamais vécu aussi longtemps, la mise au point de nouveaux vaccins continue de sauver d'innombrables vies, et les taux de mortalité maternelle et infantile s'améliorent considérablement par rapport aux décennies précédentes. Pourtant, les progrès restent inégaux. Les grandes tendances mondiales en matière de santé, notamment l'évolution de la démographie et des schémas pathologiques, l'urbanisation, les maladies infectieuses émergentes et ré-émergentes, le changement climatique et le nombre sans précédent de personnes déplacées, sont autant de facteurs qui exacerbent les risques sanitaires mondiaux et ont un impact négatif sur le bien-être des individus, des familles et des communautés.

En conséquence, les vulnérabilités sous-jacentes, la stigmatisation et les inégalités au sein des communautés poussent les personnes déjà vulnérables et marginalisées vers des états de pauvreté et de mauvaise santé encore plus précaires. Ces groupes sont les communautés du « dernier kilomètre ». Ils comprennent les 700 millions de personnes qui, selon les estimations, vivent dans l'extrême pauvreté et dont beaucoup ne peuvent accéder aux soins de santé en raison de leur coût¹. Ce sont aussi les deux milliards de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable à domicile, et les 3,6 milliards qui n'ont pas d'installations sanitaires adéquates chez eux². Ce sont ces statistiques inquiétantes qui fournissent le contexte de ce Cadre de santé et de soins de la Fédération internationale, et qui motivent notre travail collectif pour garantir des services de santé et de sécurité hydrique de qualité pour tous.

1. Banque Mondiale (17 octobre 2023) Vue d'ensemble de la pauvreté. <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview>

2. Center for Disease Control and Prevention (31 May 2022). Global Water, Sanitation and Hygiene Fast Facts. https://www.cdc.gov/global-water-sanitation-hygiene/about/?CDC_Aref_Val=https://www.cdc.gov/healthywater/global/wash_statistics.html

2. CADRE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE RELATIF À LA SANTÉ ET AUX SOINS

Le présent Cadre de la Fédération internationale relatif à la santé et aux soins a pour objectif : i) de présenter les priorités collectives et les modalités d'exécution sur lesquelles repose l'action de la Fédération internationale³ dans le domaine de la santé et des soins⁴; ii) de proposer une approche qui favorise la collaboration entre les autorités sanitaires publiques et les Sociétés nationales en leur qualité d'auxiliaires dans le domaine de la santé et des soins ; et iii) établir des liens entre l'action de la Fédération internationale dans le domaine de la santé et des soins et les priorités mondiales découlant des objectifs de développement durable.

Le présent Cadre a été élaboré en réponse à trois grandes tendances mondiales qui influent sur l'action de la Fédération internationale. Premièrement, la reconnaissance croissante de l'importante contribution de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à la réalisation des priorités mondiales en matière de santé offre aux Sociétés nationales d'importantes possibilités de se positionner en tant que partenaires de mise en œuvre fiables et durables des pouvoirs publics, du système des Nations Unies, des organisations non gouvernementales locales et internationales, de la société civile et d'autres organismes dans les efforts visant à garantir que toute personne, partout dans le monde, ait accès à des services de santé et de sécurité hydrique de qualité. Deuxièmement, l'accent grandissant qui est mis sur le lien entre action humanitaire et développement fait des Sociétés nationales des partenaires idéaux compte tenu des programmes de santé et de sécurité hydrique à base communautaire qu'elles mènent tant dans les situations d'urgence que dans les autres situations. Troisièmement, les possibilités et les défis croissants qui découlent de l'évolution des tendances liées à la santé mondiale, les changements climatiques et les risques continus que représentent les catastrophes et les situations de conflit et de violence exigent de redéfinir les priorités sur lesquelles repose l'action de la Fédération internationale.

Le présent Cadre est aligné sur la Stratégie 2030 de la Fédération internationale. Il se fonde sur une analyse approfondie de la façon dont les secteurs techniques de la santé et de la sécurité hydrique peuvent contribuer à la réalisation des priorités ambitieuses fixées par la Stratégie 2030. Le Cadre s'efforce de définir clairement les priorités communes, de façon à mettre au point une vision conjointe qui orientera l'action collective. Le projet de Cadre intègre les résultats de l'examen et des discussions menés par le Groupe de référence de la Fédération internationale sur la santé mondiale, qui réunit plus de 40 Sociétés nationales portant un intérêt particulier à la santé mondiale.

3. Aux fins du présent document, la « Fédération internationale » comprends les 191 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Secrétariat de la Fédération.

4. L'expression « santé et soins » est une expression générique qui couvre les activités liées à la santé, au bien-être social et à l'eau, l'assainissement et l'hygiène menées par les 191 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le Cadre a été conçu à l'origine comme une première étape devant être suivie de son opérationnalisation par l'adoption d'un cadre de suivi et d'évaluation, et la préparation d'outils techniques et de lignes directrices pour la mise en œuvre. Le Cadre a commencé à être mis en œuvre au cours de l'année 2020, afin de s'assurer qu'au 1^{er} janvier 2021 (c'est-à-dire au début de la Stratégie 2030), les Sociétés nationales étaient prêtes à commencer à mettre en œuvre la Stratégie 2030 dans le cadre d'une approche cohérente et pleinement assumée de la santé et des soins (le Cadre), avec les bons outils (lignes directrices) et les mécanismes de responsabilisation en place (cadre de suivi et d'évaluation).

© Katie Wilkes/FICR

Des professionnels de la Croix-Rouge aident des habitants de Beira à se remettre de leurs blessures dans la clinique de campagne de la Croix-Rouge à Beira, au Mozambique, après le passage du cyclone Idai sur la ville.



3. CONTRIBUTION DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE AUX PRIORITÉS MONDIALES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ HYDRIQUE : 191 SOCIÉTÉS NATIONALES, 16 MILLIONS DE VOLONTAIRES ET 197'000 ANTENNES LOCALES

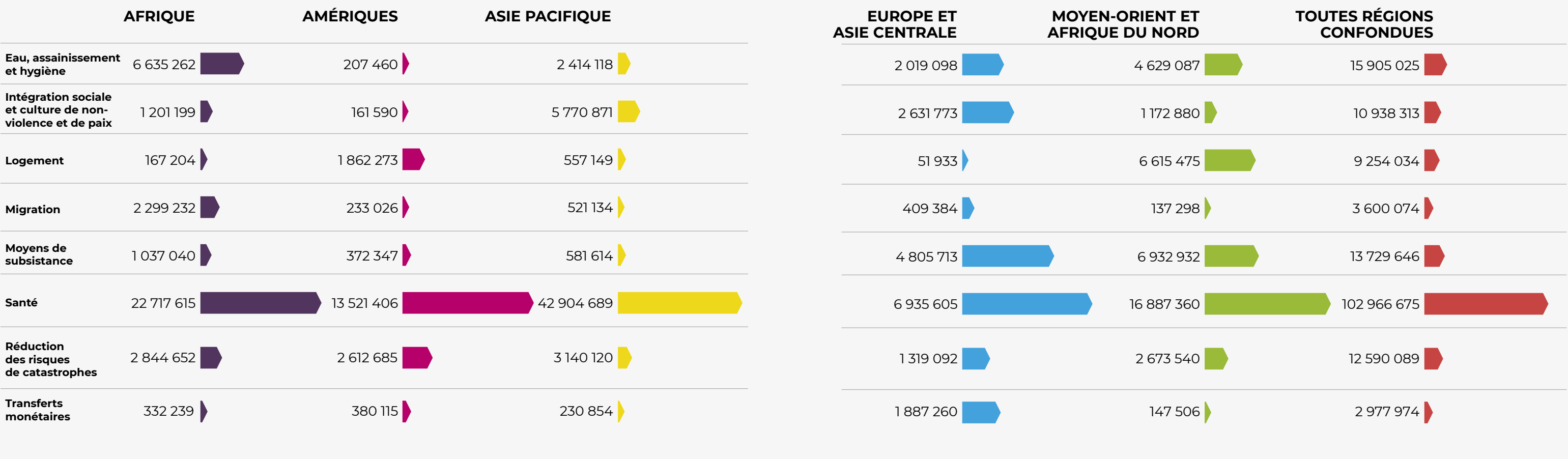
La Fédération internationale reconnaît qu'il incombe aux États de fournir les services essentiels de santé et de sécurité hydrique, avec le soutien, à différents degrés, d'acteurs non gouvernementaux, tels que le secteur privé, la société civile et les communautés elles-mêmes. En tant qu'organisations à base communautaire, jouant le rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics, les Sociétés nationales sont idéalement placées pour renforcer les liens entre les politiques de santé publique, les communautés et les systèmes de santé.

La Fédération internationale est composée de 191 Sociétés nationales, réunit 16 millions de volontaires⁵ et 197'000 antennes locales. Les dernières données disponibles indiquent que chaque année, environ 103 millions de personnes bénéficient directement de services de santé, et environ 15,9 millions de personnes, de services de sécurité hydrique. Ces chiffres mettent en évidence la contribution importante de la Fédération internationale aux progrès réalisés au niveau mondial sur le plan de la santé et de la sécurité hydrique. Pour de nombreuses Sociétés nationales, les programmes de santé et de soins axés sur le long terme constituent souvent le fondement de leur présence continue au sein des communautés et de leur capacité de réagir rapidement et efficacement dans les situations d'urgence. C'est sur cette présence continue que reposent la confiance que leur accordent les communautés et leur connaissance approfondie des risques, des vulnérabilités et des inégalités qui existent dans le domaine de la santé.

5. Fédération internationale (2023). Rapport 'Tout le monde compte' 2023. <https://www.ifrc.org/fr/document/rapport-tout-monde-compte-2023>



Figure 1. Nombre de personnes couvertes par les programmes menés dans différents domaines thématiques en 2017 (édition 2019 du Rapport Tout le monde compte).



Les Sociétés nationales proposent un large éventail de services de santé, qui englobent la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic, le traitement, la réadaptation et les soins palliatifs. Nous pouvons citer, à titre d'exemples, les soins hospitaliers au Japon, les services d'ambulances au Liban, les activités de protection sociale en Autriche, les activités axées sur le lavage des mains en Haïti et les clubs de santé communautaire destinés aux femmes et aux enfants au Nigéria. Ce large éventail de services reflète les différents contextes, tant humanitaires que de développement, dans lesquels nous opérons. C'est notre présence continue au sein des communautés qui nous permet de faire le lien entre action humanitaire et développement, et d'accompagner à la fois les personnes touchées par un conflit armé, une crise prolongée ou une catastrophe et les personnes qui, sinon, n'auraient pas accès à des soins de santé de qualité, en fonction des contextes multiples dans lesquels opèrent nos 191 Sociétés nationales. Notre engagement collectif consiste à garantir que toutes les personnes, partout, aient accès aux services de santé dont elles ont besoin, dans tous les contextes (humanitaires et de développement) dans lesquels s'inscrivent nos services de santé et de soins. Pour réaliser cet engagement, nous nous employons à mettre en place des activités dirigées par les communautés, centrées sur les personnes et qui tiennent compte, dans la mesure du possible, des facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui influencent la santé des personnes tout au long de leur vie.

Nous nous efforçons de placer les personnes que nous servons et soutenons au centre de toutes nos activités : ce sont elles les spécialistes dans leur contexte et elles doivent rester les principaux architectes et agents du changement dans tous les efforts visant à répondre à leurs besoins et à améliorer leur état de santé et leur bien-être. La Fédération internationale a pour rôle de contribuer à garantir que les personnes touchées disposent des moyens, des informations et des ressources nécessaires pour adopter des modes de vie sains et, surtout, qu'elles ont accès à des services de santé et de la sécurité hydrique durables et de qualité. Notre approche en matière de santé et de soins est donc essentiellement axée sur l'accès, la participation, la sécurité, la dignité et la résilience des personnes.

4. DOMAINES D'ACTION

Comment mentionné précédemment, la Fédération internationale est un réseau vaste et diversifié de Sociétés nationales actives à différents niveaux dans le domaine de la santé et de la sécurité hydrique.

Parmi les différentes activités menées par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge dans le domaine de la santé et de la sécurité hydrique, une série de domaines d'action communs se dessinent, à savoir :

- **La prévention des maladies et la promotion de la santé :** la Fédération internationale aide les personnes et les communautés à renforcer leur capacité de prendre en main leur santé et leur bien-être, en améliorant leurs connaissances en matière de santé et en menant des activités multisectorielles visant à favoriser leur autonomisation et l'adoption de comportements sains et à lutter contre la stigmatisation et la discrimination. L'objectif de la Fédération internationale est de permettre à tous d'accéder à des modes de vie sains, dignes et sûrs et, plus particulièrement, d'atteindre les personnes qui se trouvent en marge ou en dehors des systèmes formels de santé et de protection sociale en fournissant des services de promotion de la santé et de prévention des maladies.

Les activités de la Fédération internationale dans ce domaine d'action consistent notamment à réduire les facteurs de risque comportementaux, à promouvoir des comportements et des modes de vie sains et positifs, à prévenir les maladies et à améliorer l'accès des communautés mal desservies et des personnes les plus vulnérables aux services et aux informations liés à la santé. Un large éventail d'activités sont mises en place pour garantir une santé et un bien-être optimaux et pour prévenir les maladies tout au long de la vie. Les activités de promotion de la santé et de prévention des maladies menées par la Fédération internationale sont axées sur les enjeux liés aux maladies transmissibles et non transmissibles, à la santé mentale et au soutien psychosocial, à la toxicomanie, à la santé sexuelle et reproductive, à la sécurité hydrique, et à la lutte contre les épidémies, ainsi que sur les risques sanitaires et les répercussions psychosociales des changements climatiques et de la migration.

- **La fourniture de services dans le domaine de la santé et de la sécurité hydrique :** dans les contextes qui le permettent, les volontaires et le personnel se forment, acquièrent de nouvelles compétences et fournissent des services de santé et de soins selon le principe du transfert de tâches⁶, afin de remédier aux problèmes de santé les plus importants dans leur contexte local, tout en veillant à ce que les opérations menées soient inclusives et permettent d'atteindre les personnes les plus vulnérables et marginalisées, telles que les personnes handicapées. Ainsi, ils prennent par exemple part à la gestion intégrée et communautaire des cas, aux programmes de soins à domicile et à base communautaire, aux services de soutien psychologique, aux efforts de réduction des risques, aux projets de sécurité hydrique, etc. Ces activités sont définies en concertation avec les autorités locales, en prenant en compte les facteurs sociaux, financiers et politiques. Les Sociétés nationales qui décident de fournir des services de santé et de sécurité hydrique doivent le faire en veillant à garantir la durabilité de cet engagement et à tenir compte des capacités de leurs volontaires et de leur personnel. Dans

6. Le transfert de tâches se définit comme le fait, pour des professionnels de santé qualifiés, de déléguer des tâches de base dans le domaine des soins médicaux et de la santé publique et mentale à des agents de santé communautaire et/ou des volontaires, en concertation avec les acteurs concernés, dont les ministères de la Santé.

un petit nombre de pays, cet engagement peut amener les Sociétés nationales à participer à la gestion d'hôpitaux, de services cliniques et de soins de santé mentale. L'offre de soins respectant des normes minimales de qualité et la fourniture d'une protection et d'un appui adéquats aux volontaires sous la forme, entre autres, de formations, de systèmes de mentorat et de supervision, de systèmes de soutien et de mécanismes d'assurance, doivent constituer une priorité pour tous les membres de la Fédération internationale qui fournissent des services de ce type.

- **Préparation et intervention en cas de situation d'urgence dans le domaine de la santé et de la sécurité hydrique :** partout dans le monde, les volontaires formés aux premiers secours (traditionnels et psychologiques) et aux soins préhospitaliers viennent en aide aux communautés qui les entourent en cas de situation d'urgence. Les Sociétés nationales investissent dans la préparation aux catastrophes naturelles et provoquées par l'homme, afin de doter les volontaires et les communautés des connaissances et des outils nécessaires pour agir en cas de catastrophe. La Fédération internationale encourage les Sociétés nationales à se rassembler sous sa bannière pour apporter une réponse intégrée aux situations d'urgence de grande ampleur dans le domaine de la santé et de la sécurité hydrique suite à une catastrophe naturelle ou provoquée par l'homme. Enfin, la Fédération internationale aide les autorités nationales à renforcer les systèmes communautaires, de santé et de protection sociale, et s'emploie à renforcer la résilience des communautés avant et après une situation d'urgence.
- **Préparation et intervention en cas d'épidémie et de pandémie :** la surveillance à base communautaire et la détection précoce au niveau des communautés sont indispensables si l'on veut s'attaquer à une épidémie potentielle dès son apparition. De même, les communautés qui sont bien informées sur le mode de transmission et le traitement de la maladie et sur la gestion de ses répercussions psychosociales peuvent contribuer dans une mesure importante à ce qu'une épidémie en cours se termine rapidement. On obtient de meilleurs résultats lorsque la possibilité est donnée aux populations locales de jouer un rôle directeur dans les activités de préparation, d'intervention et de relèvement. C'est pourquoi la Fédération internationale plaide en faveur de la reconnaissance du rôle essentiel des communautés et des acteurs locaux dans la mise en œuvre du Règlement sanitaire international, ainsi que de l'intégration des plans des Sociétés nationales en matière de préparation, d'intervention et de relèvement en cas d'épidémie dans la législation, les politiques et les plans nationaux, selon ce qui s'avère approprié.
- **Activités de diplomatie humanitaire dans le domaine de la santé et de la sécurité hydrique :** les activités de diplomatie humanitaire ont pour objectif de convaincre les décideurs et les guides de l'opinion d'agir en tout temps dans l'intérêt des personnes vulnérables et dans le plein respect des principes humanitaires fondamentaux. La conduite d'activités de diplomatie humanitaire constitue non pas un choix mais une responsabilité compte tenu de l'accès privilégié dont jouissent les Sociétés nationales en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire. Les activités de diplomatie humanitaire menées dans le domaine de la santé et de la sécurité hydrique consistent à défendre l'accès à des services de qualité, en particulier pour les personnes vulnérables, et à influencer en conséquence les stratégies, les politiques et les programmes nationaux liés à la santé et à la sécurité hydrique.

© France Noguera/FICR
En pleine pandémie de COVID-19, la Croix-Rouge philippine a mobilisé ses volontaires et employés pour soutenir les efforts du gouvernement visant à éradiquer la polio par le biais de campagnes de vaccination de masse.



5. LE RÔLE D'AUXILIAIRE : DÉFINIR LE RÔLE DES SOCIÉTÉS NATIONALES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ HYDRIQUE EN CONCERTATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Les statuts du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge décrivent le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales auprès des autorités publiques dans le domaine humanitaire comme un "partenariat spécifique et distinctif, comportant des responsabilités et des avantages mutuels". Aujourd'hui, pour de nombreuses Sociétés nationales, le rôle d'auxiliaire s'étend au-delà du domaine humanitaire et englobe souvent les contextes de guerre et de paix ainsi que les situations d'urgence et les autres situations.

Le rôle des Sociétés nationales consiste à la fois à encourager les gouvernements à remplir leur rôle en matière de santé publique et à renforcer régulièrement les activités qu'elles mènent en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics, en garantissant l'accès et la sécurité des personnes, en encourageant le volontariat et la participation des communautés, et en remédiant aux vulnérabilités non reconnues et, parfois, à l'abandon.

En dépit de ce rôle d'auxiliaire codifié, de nombreuses Sociétés nationales mettent en œuvre des programmes de santé et de sécurité hydrique de manière relativement indépendante des stratégies et des programmes nationaux qui existent dans ces domaines. Le présent Cadre appelle donc à : 1) accroître la participation des Sociétés nationales au dialogue mené avec les ministères compétents et les autorités locales ; 2) mieux intégrer les domaines d'action et les programmes des Sociétés nationales en matière de santé et de sécurité hydrique dans les stratégies nationales ou sectorielles en matière de santé (p.ex. les ressources humaines pour la santé) ; et 3) accroître la participation des Sociétés nationales aux plateformes politiques, techniques et financières liées à la santé et à la sécurité hydrique.

La participation accrue au dialogue mené avec les ministères compétents doit permettre aux Sociétés nationales de mieux définir le rôle complémentaire qu'elles jouent au sein de la société. Ce dialogue doit se poursuivre aux niveaux régional, provincial et communautaire afin de garantir la pertinence et l'efficacité de la contribution de la Croix- Rouge et du Croissant-Rouge aux

priorités en matière de santé et de sécurité hydrique. Chaque Société nationale doit être capable de négocier sa contribution aux programmes nationaux de santé et de sécurité hydrique en mettant en avant les domaines d'action présentés dans la section précédente.

L'intégration des domaines d'action et des programmes des Sociétés nationales en matière de santé et de sécurité hydrique dans les stratégies nationales ou sectorielles relatives à la santé constitue une mesure plus formelle pour asseoir la contribution des Sociétés nationales aux priorités en matière de santé et de sécurité hydrique. Compte tenu de la concurrence croissante à laquelle sont confrontées les organisations humanitaires, la reconnaissance officielle du rôle des volontaires et du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans les programmes de santé et de sécurité hydrique menés dans les situations d'urgence et les autres situations jouera un rôle crucial dans le maintien et le renforcement de la crédibilité des Sociétés nationales. Le resserrement des liens entre les programmes des Sociétés nationales et les stratégies nationales favorisera en outre l'alignement sur les normes techniques nationales, ce qui permettra aux Sociétés nationales de mettre continuellement à jour leurs capacités techniques et, ainsi, de mieux faire face à l'évolution des besoins et à la professionnalisation croissante des secteurs de la santé et de la sécurité hydrique.

La participation accrue aux plateformes politiques, techniques et financières liées à la santé et à la sécurité hydrique doit permettre de : 1) renforcer l'influence des Sociétés nationales sur les décisions de politique relatives à la santé et à la sécurité hydrique ; 2) renforcer les capacités techniques des Sociétés nationales ; et 3) élargir les possibilités de financement des programmes de santé et de sécurité hydrique : dans de nombreux pays à faible revenu, la prise en compte des Sociétés nationales dans les mécanismes nationaux de coordination des activités financées par les principaux donateurs internationaux (tels que GAVI Alliance, le Fonds mondial ou le Mécanisme mondial de financement de l'initiative Toutes les femmes, tous les enfants) peut entraîner leur sélection en tant que récipiendaires et responsables de la mise en œuvre d'importantes subventions pluriannuelles.

Enfin, avant de clore la section consacrée au rôle d'auxiliaires des Sociétés nationales et à leur volonté de répondre aux besoins des communautés en détresse, il convient de rappeler les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et en particulier les principes d'indépendance, d'impartialité et de neutralité. Certaines Sociétés nationales éprouvent des difficultés à trouver un équilibre entre la conduite d'une action fondée sur des principes et la mise à profit des avantages liés à leur statut d'auxiliaires, en particulier dans les pays et les régions marqués par des tensions politiques. Néanmoins, la négociation efficace d'un espace opérationnel est essentielle pour atteindre non seulement les personnes qui n'ont pas accès au système de santé formel mais aussi celles qui se trouvent en marge ou en dehors du système.

Dans certaines situations, comme les situations de conflit, les Sociétés nationales ne peuvent pas toujours exercer pleinement leur rôle d'auxiliaires. Dans ce cas, leur objectif premier doit être de négocier un accès en vue de fournir des services de santé et de sécurité hydrique aux personnes et aux communautés les plus vulnérables.

© Stephen Ryan/FICR

Un volontaire de la Croix-Rouge libanaise explique la meilleure façon de se laver les mains à un enfant qui habite dans l'une des nombreuses zones d'établissement informelles temporaires de la vallée de la Bekaa au Liban.



6. OBJECTIF PRINCIPAL ET LIENS AVEC LA STRATÉGIE 2030

La Fédération internationale donne la priorité aux besoins des personnes les plus vulnérables dans les situations d'urgence (telles que les catastrophes naturelles ou les mouvements de population), dans les contextes fragiles, dans les communautés frappées par l'extrême pauvreté (telles que les communautés rurales ou les populations des bidonvilles) et au sein des groupes marginalisés qui vivent en marge ou en dehors du système de santé formel de leur pays, quel que soit le groupe de revenus auquel celui-ci appartient (tels que les migrants, les toxicomanes, les sans-abri, les personnes qui ne disposent pas d'une assurance ou les personnes âgées).

Les programmes à base communautaire, les interventions d'urgence et les politiques, les stratégies et les activités de sensibilisation menés dans le domaine de la santé et de sécurité hydrique visent à améliorer l'accès des personnes et des communautés les plus vulnérables à des services de qualité. La réduction de la mortalité, de la morbidité et des souffrances physiques et psychologiques doit permettre d'améliorer la santé et la résilience des communautés et des personnes dans le monde. Tel est l'objectif vers lequel convergent les efforts de nos 192 Sociétés nationales, de nos 13,7 millions de volontaires et de nos 465 000 employés.

La santé et la sécurité hydrique imprègnent et orientent chacun des trois objectifs stratégiques de la Stratégie 2030 (à savoir : 1) tout le monde peut anticiper les crises, y faire face et s'en relever rapidement ; 2) tout le monde mène une vie sûre et saine dans la dignité et a des possibilités de prospérer ; et 3) tout le monde se mobilise pour bâtir des communautés inclusives et pacifiques). En outre, ces deux domaines d'activité jouent un rôle considérable dans les efforts visant à relever les cinq défis mondiaux mis en évidence (changements climatiques et crise environnementale ; évolution des crises et des catastrophes ; lacunes croissantes dans l'accès à la santé et au bien-être ; migration et identité ; et valeurs, pouvoir et inclusion) et à concrétiser les sept transformations que nous devons entreprendre d'ici à 2030 (soutenir et développer les Sociétés nationales en tant qu'acteurs locaux forts et efficaces ; inspirer et favoriser le volontariat ; garantir la confiance et la redevabilité ; travailler efficacement en tant que réseau ; influencer l'action humanitaire ; assurer la transformation numérique ; et construire l'avenir du financement).

Le Cadre de la Fédération internationale relatif à la santé et aux soins est aligné sur la Stratégie 2030 de l'Organisation, qui définit les objectifs stratégiques des 192 Sociétés nationales et du Secrétariat de la Fédération internationale pour la période 2020-2030. Comme mentionné précédemment, le présent Cadre vise à orienter les efforts déployés par la Fédération internationale pour mettre en œuvre les éléments de la Stratégie 2030 liés à la santé et aux soins, de façon à garantir la cohérence et l'alignement de l'action collective des Sociétés nationales et du Secrétariat en faveur des personnes les plus vulnérables. Il constitue donc un outil de référence pour les Sociétés nationales, qui ne sont pas obligées d'adopter tous les éléments qui y sont énoncés, mais doivent plutôt réfléchir au meilleur moyen de mettre en œuvre le Cadre dans leurs contextes respectifs.

7. CONTRIBUTION DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) visent à « éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité », et chacun est assorti de cibles spécifiques à atteindre d'ici à 2030.

L'action de la Fédération internationale dans le domaine de la santé et de la sécurité hydrique a pour objectif de contribuer principalement à la réalisation de l'ODD 3 (« Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ») et de l'ODD 6 (« Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable »). La contribution spécifique à la réalisation de l'ODD 3 et de la couverture sanitaire universelle a fait l'objet d'un document de réflexion présenté au Conseil de direction à sa session d'octobre 2018.

Les Sociétés nationales contribuent également de manière indirecte à la réalisation d'autres objectifs de développement durable, portant sur la pauvreté (ODD 1), la faim (ODD 2), les inégalités (ODD 5 et 10), les changements climatiques (ODD 13), le renforcement des institutions (ODD 16) et les partenariats (ODD 17).

© Francisco Pezzola/FICR
À l'hôpital de Beni, dans l'Est de la République démocratique du Congo, les équipes de la Croix-Rouge inhument de façon sûre et digne deux victimes infectées par le virus Ebola.



LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Humanité Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

Informations complémentaires :

**Fédération internationale des Sociétés de la
Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Département Santé et soins

Courriel : health.department@ifrc.org

